Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 9

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comme le constatait déjà Ed. Quartier-La-Tente, conseiller d'Etat, dans sa monographie sur Lignières, les habitants de cette localité riche en histoire ont gardé l'obligeance, la générosité et la bienveillance d'autrefois et Lignières est peut-être un des villages les plus agricoles du pays où l'industrie n'a pas encore pénétré et qui conserve sa physionomie toute champêtre.

Emile FROTÉ

ERRATUM

Dans le bulletin No 8/1958 a paru une relation sur l'Excursion de la Société forestière bernoise dans les forêts domaniales des Ecorcheresses. Le chapitre « La hêtraie jurassienne » de la page 175 est illustré d'un tableau qui devait être complété par un cliché. Le tableau a paru sans cliché par suite d'une omission. Il est ainsi assez peu explicite. Nous le reproduisons ci-dessous tel qu'il aurait dû paraître et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Etages et associations climatiques du Jura suisse
(d'après Moor)

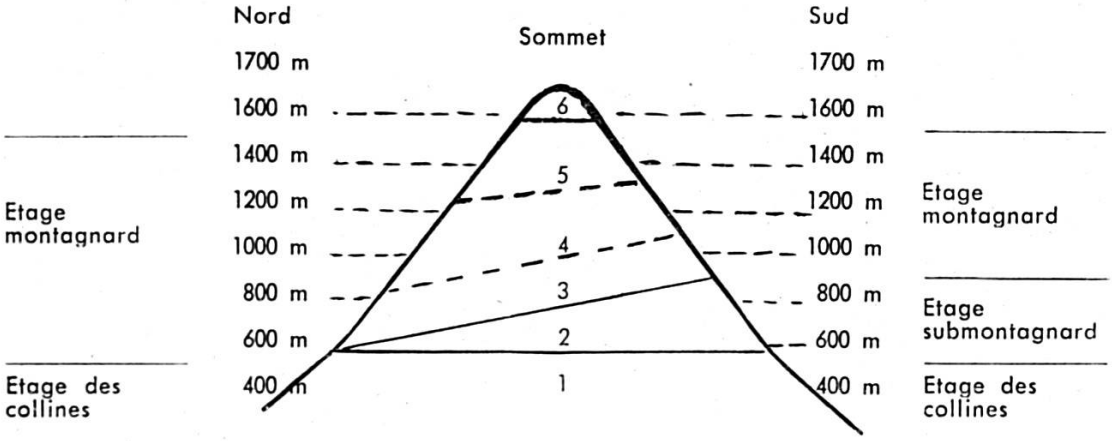

Etages	Associations
1. A l'étage des collines :	la chênaie à charmes
2. A l'étage submontagnard :	la hêtraie à laîches
3. A l'étage montagnard inférieur :	la hêtraie pure
4. A l'étage montagnard moyen :	la hêtraie à sapins
5. A létage montagnard supérieur :	la hêtraie à érables
6. Sommets et crêtes :	les gazons alpins

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Baisse des exportations horlogères au cours du premier semestre 1958. — Comme il fallait s'y attendre, la baisse est notable. Elle est de 12 % comparativement au premier semestre de 1957. De 587,1 millions l'année précédente, les exportations de produits horlogers passent cette année-ci à 514,7 millions, soit une baisse de 72,4 millions.

A vrai dire, ce sont les montres (baisse de 8,8 % en valeur), ainsi que les mouvements (baisse de 25,2 % ad valorem) qui ont rétrogradé.

La grosse horlogerie enregistre également une diminution de 18,9 %.

Ces chiffres disent bien le recul enregistré, mais n'apparaissent cependant pas encore catastrophiques si on les compare à ceux d'il y a quelques années. Un record a été atteint. Il était réjouissant. Mais on pouvait prévoir qu'avec l'arrêt de la conjoncture, une baisse se produirait. Reste à espérer que la dépression actuelle prenne fin sans qu'il en résulte d'aggravation plus sensible, et que les mesures envisagées pour la réorganisation horlogère porteront leurs fruits.

Le ralentissement dans l'industrie horlogère suisse. — Le recul de la conjoncture dans notre industrie horlogère qui est apparent depuis bien des mois, se précise toujours davantage. Le « Service de la conjoncture » de la Fédération horlogère à Bienne vient de publier un bulletin qui apporte des chiffres très éloquents à ce sujet.

Si on étudie l'évolution des exportations vers les plus importants pays au cours des sept premiers mois de 1958, on constate qu'elles ont diminué à destination des Etats-Unis, de l'Italie, de la Suède, de Hong-Kong, de l'Argentine, de Singapour, du Brésil et de l'Inde. Mais ces diminutions peuvent-elles toutes être attribuées à la « récession » ? Assurément non dans le cas de l'Argentine, du Brésil et de l'Inde dont l'expansion économique a donné lieu à des difficultés financières intérieures et, en particulier, extérieures qui devaient amener les gouvernements respectifs à freiner l'importation de biens dits non essentiels.

Il semble en aller de même pour Hong-Kong et Singapour, plaques-tournantes qui réexportaient essentiellement vers des pays (Chine, Indonésie, etc.) actuellement également gênés par des efforts d'expansion ou une situation politico-militaire délicate.

La récession n'expliquerait donc que les diminutions enregistrées à destination des Etats-Unis, de la Suède et de l'Italie. Ces pays ont absorbé à eux seuls 33,7 % des exportations horlogères effectuées au cours du premier semestre de 1957.

Perspectives d'avenir dans l'horlogerie. — Le même « Service de conjoncture » a également procédé à une enquête auprès des chefs d'entreprises et leur a demandé ce qu'ils pensaient des perspectives d'avenir immédiat. Elle a donné les résultats suivants : le 6,6 % des chefs d'entreprises considèrent les perspectives d'activité comme bonnes ou satisfaisantes, le 87,5 % comme incertaines et le 5,9 % comme franchement mauvaises.

La diminution des commandes dans notre horlogerie se répercute évidemment sur l'emploi. Il y avait en Suisse au mois de juillet 1140 ouvriers en chômage, dont une bonne partie étaient des horlogers. A ce nombre, il faudrait encore ajouter quelques milliers d'ouvriers horlogers qui ne travaillent qu'au ralenti ou qui sont partiellement en chômage.

Cette situation est peu réjouissante relate la « Neue Berner Zeitung » qui publie les chiffres du chômage horloger dans le Jura bernois.

Il en ressort que sur le nombre total des chômeurs dans le Jura qui était de 245 en juin, 173 étaient des horlogers et que, d'autre part, il y avait au mois de juin 744 chômeurs partiels.

Si 1140 chômeurs pour toute la Suisse ne représentent qu'un pourcentage infime des salariés, l'on doit convenir que près de 1000 chô-

meurs complets et partiels, presque tous horlogers, dans le seul Jura bernois posent un problème régional et horloger d'une certaine acuité.

Sensible augmentation des salaires entre 1950 et 1957. — Lors de l'assemblée annuelle de la Société suisse des employés de commerce, il a été constaté qu'entre 1950 et 1957, les salaires des employés ont augmenté de 21 % pour le personnel masculin et de 23 % pour le personnel féminin. Dans le même laps de temps l'indice du coût de la vie montait de 10 %. Toutefois le salaire moyen des employés de commerce âgés de 50 ans et plus a légèrement baissé.

Répartition des fabriques et du personnel en Suisse. — Actuellement, 6 cantons suisses alémaniques, Zurich, Berne, Soleure, Bâle, Saint-Gall et Argovie comptent à eux seuls 63 % des fabriques de la Suisse entière et 66 % des personnes occupées dans l'industrie, tandis que la Suisse romande, qui représente 22 % de la population suisse, ne possède que 17 % des fabriques et n'occupe que 15 % du personnel de l'industrie.

La consommation de l'électricité en juillet 1958. — L'association suisse des usines d'électricité communique : La fourniture d'énergie des usines suisses d'électricité a atteint en juillet 1057 millions de kilowattheures (kWh) contre 1023 kWh dans le même mois de 1957. L'augmentation de la consommation est donc de 3,3 %.

Marché des capitaux. — L'évolution du marché a déjà conduit à la réduction de certains taux d'intérêt et le taux d'intérêt hypothécaire semble s'être stabilisé. Les banques auront la possibilité de réduire leurs taux d'intérêt dans la mesure où elles pourront elles-mêmes emprunter à meilleur compte.

Le marché des capitaux tendant à se stabiliser, le temps paraît venu de reprendre les exportations contrôlées de capitaux, lesquelles ne sont pas seulement une des tâches traditionnelles de notre pays, mais représentent un moyen éprouvé pour développer à longue échéance notre commerce extérieur.

L'indice suisse des prix à la consommation à fin août 1958. — L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et service jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à 182,6 (août 1939 = 100) à fin août 1958. Il accuse une hausse insignifiante de 0,1% par rapport à son chiffre de fin juillet (182,4) et une montée de 1,7 % par rapport à son niveau d'il y a un an.

Dans le groupe de l'alimentation, les prix furent en hausse pendant le mois observé, surtout pour les œufs, la viande de veau et de porc, ainsi que le chocolat. Mais l'effet de ces hausses sur l'indice fut fortement atténué par une baisse des prix des fruits et des légumes. Dans le chauffage et l'éclairage, on note une hausse du prix moyen du gaz — les prix de l'huile de chauffage et du charbon sont aussi un peu plus élevés qu'il y a un mois en raison de la suppression des rabais d'été.

Les indices des six groupes de dépenses étaient les suivants à fin août 1958 : alimentation 198,4, chauffage et éclairage 148,8, nettoyage 213,0 et divers 165,6. Les indices des groupes habillement (222,7) et loyers (141,1) ont été repris sans changement.

Vers une hausse des tarifs ferroviaires suisses. — Il y a quelques mois déjà que l'on parle d'un rajustement des tarifs des chemins de fer fédéraux suisses. Les travaux à cet effet sont en bonne voie. Rappelons que les tarifs actuellement en vigueur remontent au 1er avril 1952 ; depuis cette date, les frais d'exploitation des entreprises de chemins de fer n'ont cessé de croître. Grâce aux résultats records enregistrés ces dernières années, les CFF ont réussi jusqu'ici à compenser l'augmentation des charges par des recettes accrues. L'avenir s'annonce beaucoup moins favorable : on a enregistré un net recul dans les transports de marchandises et le développement du trafic des voyageurs s'est ralenti. Les frais d'exploitation, en revanche, continuent à monter. La révision à l'étude ne se bornera pas à une simple hausse des tarifs mais le système en vigueur sera partiellement refondu. Les différents types de billets et d'abonnements seront unifiés. Les taxes qui tiennent lieu de base au calcul des tarifs subiront une hausse de 6,7 % en moyenne. Le prix du kilomètre simple passera donc de 10,5 à 11,2 centimes. Le rapport de 1 à 1,4 entre la seconde et la première classe, ainsi que celui de 1 à 1,5 de la course simple à la course aller et retour ne seront pas modifiés. Relevons encore que depuis 1939 les tarifs ferroviaires n'ont cru que de 127 %, tandis que l'indice des salaires passait de 100 à 254 points.

La production mondiale de bois. — La valeur marchande des principaux produits forestiers est estimée à 110 milliards de francs suisses. Pour les sciages la production mondiale s'élève à 300 millions de mètres cubes en chiffre rond. Les principaux producteurs sont les USA (88,5 millions), l'URSS (76 millions) et le Canada (19 millions). A côté de ces chiffres, la production suisse paraît bien effacée, puisqu'elle dépasse à peine le million de mètres cubes. L'industrie du bois n'en occupe pas moins une place importante dans l'économie suisse, place d'autant plus importante que cette industrie travaille une matière première indigène. Dans tous les pays du monde et notamment dans les pays asiatiques la fabrication des panneaux contreplaqués est en forte expansion. La Suisse dispose dans ce secteur d'une industrie très bien équipée dont les progrès sont remarquables.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin : R. Steiner. Delémont
Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37